

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 16 avril 2014

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le mercredi 16 avril 2014 à compter de 19 h 30. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire-suppléant, Monsieur Jean Lévesque en l'absence du maire, Monsieur Jacques Ducharme selon les dispositions du code municipal.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	Marie-France Moquin
		Louis Roy
Mmes	Suzanne Lessard	Jean Lévesque

Est absent le conseiller Charles Barbeau.

Madame Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

Conformément à l'article 157 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été signifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 25 février 2014 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

SUJETS :

1. Octroi du contrat de mise en forme et de nivelage des chemins municipaux
2. Adoption de la politique de la famille

RÉS 513-04-14 OCTROI DU CONTRAT DE MISE EN FORME ET DE NIVELAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg octroie le contrat de mise en forme et nivelage des chemins municipaux au plus bas soumissionnaire conforme, Concassage Pelletier Inc. au montant taxes incluses de 6 944,49 \$ à raison de 100 \$ /km totalisant 60,4km de chemins;

QUE: pour tout travail d'entretien de la chaussée extérieur au contrat, le taux horaire incluant les taxes est de 124,98 \$;

QUE : Le maire et la directrice générale secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉ

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 16 avril 2014

RÉS 514-04-14 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES 2014-2015

- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Frelighsburg a entrepris en 2013 les démarches auprès de la population pour la rédaction d'une politique des aînés;
- CONSIDÉRANT QU' en regard de la rédaction de cette dernière, la Municipalité de Frelighsburg a obtenu en date du 3 décembre 2013, de la part du ministre de la santé et des services sociaux et ministre responsable des aînés, une subvention au montant de 10 500 \$;
- CONSIDÉRANT QUE le ministère de la famille a lancé un programme de soutien financier aux municipalités pour la rédaction d'une politique familiale couvrant l'exercice financier 2014-2015;
- CONSIDÉRANT QUE la rédaction et l'implication des citoyens de ces deux politiques est complémentaire;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Frelighsburg doit pour réaliser l'élaboration de ces deux politiques augmenter ses coûts;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard Appuyé de la conseillère Marie France Moquin Résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg fait une demande de soutien financier auprès du Ministère de la famille, au montant de 18 300 \$ pour la rédaction d'une politique familiale qui s'appliquera sur l'ensemble du territoire municipal;

QUE : La contribution de la Municipalité de Frelighsburg sera de l'ordre de 7 800 \$ répartie par la voie d'une contribution en bien et services;

QUE : La directrice générale, secrétaire-trésorière est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉ

RÉS 515-04-14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu à l'unanimité

DE : Lever la séance.

ADOPTÉ

Jacques Ducharme
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière